

Image not found or type unknown



Savoir le nom d'un huissier

Par **Margote16**, le **23/07/2008** à **13:18**

je suis en conflit avec un fournisseur d'accès internet qui me signale que mon dossier a été superviser depuis mon inscription c'est à dire le 8 octobre 2007 par un huissier de justice. Quand je réclame le nom de cet huissier il m'est fait reponse "en vertu de quelle loi" donc je vous demande si j'ai la possibilité de le savoir et en ai le droit donnez-moi s'il vous plait une réponse merci

Par **domi**, le **23/07/2008** à **16:45**

Avez vous reçu un quelconque courrier de ce soit disant huissier ?

Par **Margote16**, le **23/07/2008** à **17:32**

l'opérateur internet m'a envoyé un mail pour me dire que depuis le jour de mon inscription mon dossier été suivi par un huissier pour tout vous dire il s'agit de Erévia adsl gratuit pour les étudiants et chomeurs avec le téléphone illimité pour 8€99 par mois au jour d'aujourd'hui j'aurai du payer environ 75€ j'en suis a 1100€ depuis le 26 janvier 2008

Par **domi**, le **23/07/2008** à **17:56**

Pourquoi une telle somme ?

Par **Margote16**, le **23/07/2008** à **18:15**

une somme pareil parce que l'opérateur devait recevoir les factures France Télécom à notre place nous avons fait le nécessaire auprès de lui mais il y a eu un dysfonctionnement de sa part, première facture de France Télécom 660€ pour 15 jours de raccordement internet mon fils passait en direct à France Télécom et non par le serveur d'Érèvia, malgré tout mes coups de téléphone à Érèvia ils ne veulent rien savoir et cela depuis le début du mois de février il nous disent que tout est de notre faute parce que l'on a pas souscrit à l'offre France Télécom "Malicio Nuit" ce service France Télécom l'a arrêté le 4 octobre 2007 nous avons souscrit chez Érèvia le 8 octobre ils m'ont envoyé des mails pour me dire que je n'avais pas souscrit à Malicio Nuit donc c'est France Télécom qui pratique une surfacturation